

Une tradition montreuusienne : la foire de Brent

Autor(en): **Chuard, J.-P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Une tradition montreu­sienne :

La Foire de Brent

par J.-P. CHUARD

Au nombre des traditions dont Montreux peut tirer quelque fierté, il faut citer la plus ancienne qui est certainement la foire de Brent. Elle date de 1487 et a lieu chaque année encore au mois de novembre.

Petit village à la limite de la culture de la vigne, Brent avait été tout d'abord un fief de l'évêque de Sion et une famille noble, qui s'éteignit de bonne heure, porta ce nom. Dès le XIV^e siècle, vraisemblablement, Brent suivit les destinées de la baronnie du Châtelard, puis de la commune du même nom.

Est-ce vraiment pour procurer une aide substantielle « à ces lieux assez stériles » que Charles 1^{er} de Savoie accorda, le 20 décembre de l'an du Seigneur 1486, aux hommes de Brent « autorité et licence en force de privilège durable et à toujours, de faire tenir et célébrer, toutes les années et à perpétuité, aux jours de la Vigie et de la Saint-Bartholomi, une foire libre et franche » ? On a tout lieu de le croire puisque, par la même occasion, Charles 1^{er} ordonnait aux châtelains de Chillon et de Vevey, « sous la peine de cent livres fortes, d'observer inviolablement sa lettre de privilège, aussi bien que les franchises, exemptions et immunités accordées aux

gens de Bran et à postérité, ainsi qu'à toute personne se rendant à la foire ».

Et c'est ainsi que Brent eut longtemps la seule foire de Montreux. Modeste, elle ne chercha pas à rivaliser avec celles, beaucoup plus importantes, de Vevey ou de Villeneuve. Mais il n'empêche que les almanachs n'ont jamais cessé de la mentionner en ajoutant un mystérieux « M. p. B. », ce qui veut dire en langage clair marchandises et petit bétail. Un dicton patois, « Faïra de Brin, faïra de tzi-vrès », foire de Brent, foire de chèvres. N'est-ce pas d'ailleurs à ce titre qu'elle est connue aux alentours, quand les armailis de Jaman, de Plan-Châtel et de Soladier y venaient vendre, après avoir supputé la capacité d'hivernage de leurs grangées de foin, leur bétail superflu.

La foire de Brent conserva son monopole jusqu'au début du XVIII^e siècle, date à laquelle les bourgeois des Planches s'avisèrent d'avoir, eux aussi, leur marché annuel. Autorisée en 1718 par le seigneur

bailli, la foire des Planches connut très vite un grand succès, au détriment bien sûr, de celle de Brent. Un long procès s'ensuivit qui, par crainte des frais, se termina à l'avantage de Brent, ceux des Planches ayant promis qu'ils ne feraient « à l'avenir aucune assemblée semblable à foire ou marché ». On sait qu'ils ne tinrent que quelques années leurs promesses et que, dès 1757, ils cherchèrent à obtenir une nouvelle concession qui leur fut accordée, finalement, en 1778.

Il n'empêche que, du côté des Planches, on chercha à discréditer la foire de Brent. N'aimait-on pas, en effet, à répéter ces quelques vers patois :

*A-t-on faûta d'allâ à Brein,
Faïra dè rein,
po fér'ouna patse
et veind'ouna vatse ?*

« A-t-on besoin d'aller à Brent (lire Brin), foire de rien, pour faire une affaire et vendre une vache ? »

De nos jours, la foire de Brent a perdu bien de son importance. Toutefois, on y

vient, « d'autant plus, comme l'écrivait il y a une vingtaine d'années déjà un authentique Montreusien des Hauts, qu'elle ne sert maintenant presque plus à rien. Presque — je veux dire qu'on n'y vend presque plus de chèvres, parce que les chèvres sont des animaux qu'on voit beaucoup plus sur les estampes du bon vieux temps que dans les prés d'à présent. Et elle sert justement à se rappeler les mœurs pastorales qui avaient fait à nos ancêtres cette âme si naïve dans sa ruse, si saine dans sa grosse bonne humeur et si tendre sous le rire narquois, qu'on voudrait bien revoir parfois et qui sonne, quand on la retrouve au fond de soi, comme une vieille aux cordes détendues... »

L'année dernière encore, la foire de Brent a eu lieu. Des marchands de pacotille s'y sont donné rendez-vous. Dans les établissements publics, on a dansé sur des airs modernes, qui ont fait mieux comprendre qu'une tradition, si elle veut vivre, doit constamment s'adapter aux goûts du jour.

Si vous allez...

... à Vufflens-la-Ville, où passait autrefois la voie romaine de Lausanne à Orbe, guidez vos pas à l'église, si intelligemment restaurée il y a un peu plus de dix ans. Ce fut l'un des édifices religieux les plus anciens du canton, pouvant être attribué au X^e siècle, au plus tard, début du XI^e. Il fut agrandi au XV^e siècle. L'entrée était primitivement dans la façade ouest, d'où l'on jouit aujourd'hui encore d'une vue étendue.

Ensuite, le nez au vent, faites un petit tour dans le village, non pas pour découvrir de jolis minois — ce n'est pas des conseils à donner ! — mais les vieilles pierres. Vous en trouverez une de 1680, encastrée au-dessus d'une porte de grange portant trois écus, avec leurs cimiers. Celui du centre est de Philippe Rosset, seigneur de Vufflens-la-Ville, qui appartient à cette famille de 1580 à 1700. L'écu à gauche (du spectateur) est celui de Madeleine Praroman, sa première femme, et celui de droite, de Marguerite de Bonstetten, sa troisième épouse. Il avait épousé en deuxième noces Suzanne Métral d'Aruffens, mais la présence des armes de cette dernière aurait trop chargé ce bel ensemble.

Ad. Decollogny.